

L'HOPITAL D'ORTHOPÉDIQUE DE BORDJ BOU-ARRERIDJ

Un retard qui a ses raisons

Les éloges du fameux projet de l'hôpital d'orthopédie dont a bénéficié la ville d'El-Mokrani dans le cadre du programme des Hauts-Plateaux ont fini contre vents et marées par attendrir, on ne sait par quel miracle du Ciel, le cœur des décideurs. Pour la petite histoire, le projet de l'hôpital de la région inscrit en 2005 ne verra l'entame de son édification qu'au début de l'année 2007 "après trois demandes d'appels d'offres qui déboucheront sur huit propositions", explique le DSP. Et d'ajouter : "La commission multidisciplinaire formée de spécialistes de l'architecture, de l'urbanisme, des travaux publics et de la santé avait jugé une bonne partie des propositions non concluantes par rapport à la dimension colossale du projet qui s'inscrirait dans une perspective futuriste digne de sa renommée". En effet, situé sur la périphérie est du chef-lieu sur sept hectares qui bordent la bifurcation de la RN5 qui débouche sur la route de M'sila ou d'Alger, l'hôpital d'orthopédie offre



des disciplines médicales multiples dont la neurochirurgie, la chirurgie plastique, la rééducation fonctionnelle et la chirurgie viscérale. "La nouvelle enceinte médicale sera dotée de 150 lits avec un personnel tous services confondus d'environ 400 fonctionnaires", réitère le DSP lequel précise que "le projet en question a été enfin confié à un bureau d'études algéro-français Ceris Management dont les réalisations avaient tracé la perspective géographique de plusieurs pays dont la France et cer-

taines de ses colonies, le Maroc mais aussi quelques espaces du territoire national comme les CHU de Tlemcen, Chlef, et Tougourt ainsi que d'autres établissements de sang et des instituts de cerveau en plus de certains projets dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et de la recherche scientifique". Le retard accusé dans le lancement du grand projet s'expliquerait donc théoriquement par les difficultés rencontrées dans le choix d'un bon bureau d'études à la hauteur de "l'évènement".

Notons dans la foulée que les références dites élogieuses du partenaire algéro-français prévoient l'exclusivité de réserver à la maquette un bloc spécialisé dans le traitement des scolioses, pathologies liées aux déviations latérales de la colonne vertébrale inscrites généralement dans le registre des maladies juvéniles, lesquelles seraient spécifiques à la région des Hauts-Plateaux.

Ce qui semble également positif est le fait d'avoir la bonne intention d'installer un plateau technique de formation médicale universitaire parallèlement aux activités du secteur, ce qui signifie en langage clair que Bordj sera appelé à se manifester pour former ses propres médecins *at home* au même titre que Béjaïa ou Sétif.

Un point obscur qui mérite néanmoins d'être évoqué est cette rumeur de transfert du projet à Mansourah, un petit patelin doté d'une petite artère sinueuse qui divise le village en deux.

Saâdène Ammara

2^e SESSION DE L'APW DE KHENCHELA

Le logement en débat

La 2^e session de l'APW laissée ouverte s'est tenue lundi dernier, pour l'approbation du budget supplémentaire (BS) de l'exercice en cours et l'examen des opérations inscrites au titre du quinquennal 2005/2009 et du programme des Hauts-Plateaux.

Des élus ont tenu presque deux heures durant avant même d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour à dégager toute responsabilité pour ce qui est de la commission de recours du logement. Certains qualifient cela de crise et demandent la constitution d'une cellule. Le P/APW intervient pour dire que "le dossier du logement n'est pas une crise" mais qu'"il est d'accord pour une commission".

Il s'agit en fait de l'élimination de 71 personnes de la liste des 369 bénéficiaires retenus par la commission de recours et de 29 autres qui font l'objet d'une enquête. On notera que ces dernières se sont rassemblées devant le siège de la wilaya. Le BS sera approuvé, le wali, quant à lui, explique qu'une instruction du chef du gouvernement lui laisse toute latitude d'apporter des corrections suite au travail de la commission de recours précisant qu'une banque de données a été constituée pour toute attribution depuis 1962. "C'est ce

qui explique l'élimination de 71 personnes." Il demandera au DRAG de lire à l'assistance l'instruction en question. Pour le wali, c'est une question de crédibilité de l'Etat ; pour les élus de l'APW, c'est une question d'honorabilité bafouée, alors que le P/APW estime que le logement a touché 16 communes pas uniquement de la commune de

Khenchela qui a des relents de carte électorale.

Il est vrai que les sénatoriales approchent et que l'intérêt personnel a guidé bien des personnes, c'est ce qui explique les récentes oppositions au sein même de l'APW.

A. Maâchi

TEBESSA

Des mesures draconiennes pour éradiquer le marché informel

L'adhésion totale à la grève, décidée mardi dernier par les commerçants et artisans de la ville de Tébessa, suite à la pétition adressée au wali dans laquelle ils dénoncent la spoliation des assiettes de leurs locaux par le commerce informel et sauvage. Ils dénoncent une concurrence déloyale mettant sérieusement en bal-

lottage leurs activités commerciales et la réduisant à néant et menacent de cesser toute activité si les autorités ne réagissent pas pour mettre un terme à ce marasme économique.

Face à cette situation, les autorités sont sortis de leur mutisme. Depuis lundi dernier une opération de grande envergure a été déclenchée par les

agents de la Sûreté à l'encontre des squatters et marchands à la sauvette qui ont imposé leur diktat depuis des années. Si les artères principales de la ville ont fait l'objet de mesures draconiennes, les activistes du marché informel, eux, n'ont pas baissé les bras et s'improvisent dans d'autres lieux.

Saâdallah Djamel

CONSTANTINE

Un faux gendarme en prison

Les éléments de la police judiciaire du 16^e arrondissement de Constantine ont arrêté un jeune homme, âgé de 25 ans, pour usurpation de fonction. Selon des sources policières, le jeune homme, s'est présenté au niveau de l'université de Constantine et s'est fait passer pour un gendarme en service afin d'avoir l'accès facile aux locaux administratifs. Les agents de sécurité ont eu des doutes en l'absence d'une carte professionnelle ou de tout autre document justifiant qu'il s'agissait d'un gendarme. Un simple coup de téléphone à la police qui arrive pour prendre en main l'affaire. Après les vérifications d'usage, il s'est avéré que le jeune homme n'était pas gendarme. Présenté au parquet de Constantine, il a écroué.

Nasreddine Bakha

Arrestation d'un dangereux voleur

Un dangereux individu, âgé de 24 ans, auteur de plusieurs agressions suivies de vols, a été arrêté à Oued El Had par les services de police judiciaire du 4^e arrondissement. Opérant dans un large périmètre, allant de Sidi Mabrouk à Oued El-Had en passant par la cité Daksi, l'individu en question délestait ses victimes de leurs portables et autres biens. Il ne se privait pas d'utiliser la violence pour arriver à ses fins. Il a été reconnu par au moins sept de ses victimes qui avaient déposé plainte bien avant son arrestation. Présenté au niveau du parquet de Constantine, et après audition, le mis en cause a fait l'objet d'un mandat de dépôt.

N. B.

HAMMA BOUZIANE Un couple victime d'un vol insolite

Un mineur d'à peine 17 ans s'est furtivement introduit, par escalade, dans un appartement situé au premier étage d'une cité à Hamma Bouziane, localité à une vingtaine de kilomètres au nord de Constantine. Il est entré, aux environs de 3 h, directement dans la chambre où dormait un couple d'un certain âge. 5 000 DA qui était dans la poche d'une chemise et un collier en or, qui se trouvait sur la coiffeuse, n'ont pas échappé au voleur qui s'est empressé de quitter les lieux par la fenêtre par laquelle il était entré. La femme s'est réveillée et a eu le temps de voir le visage du voleur. Le lendemain, le couple a déposé plainte. Se basant sur les descriptions formulées par l'épouse, les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra ont arrêté le voleur qui a d'ailleurs été formellement reconnu par la victime. Présenté au parquet, le mis en cause a été placé au centre spécialisé des mineurs à Ain M'lila.

N. B.

OUM EL-BOUAGHI

Une famille en difficulté interpelle le wali

Une famille en difficulté, qui a frappé à toutes les portes, en vain, risque d'être expulsée de son logement prochainement, selon ses membres, qui se sont rapprochés de notre rédaction pour crier leur désarroi et faire entendre leurs voix. Cette famille, composée d'une mère divorcée, de sa petite fille d'à peine de 5 ans et de sa fille adopti-

ve, pupille de l'Etat, âgée de 19 ans, vit dans un appartement squatté au niveau de la cité Saâda à Oum El-Bouaghi qu'elles devraient libérer. N'ayant visiblement pas de proches pouvant la prendre en charge, cette famille fonde ses espoirs en la personne du wali pour qu'il se penche sur son cas.

N. B.